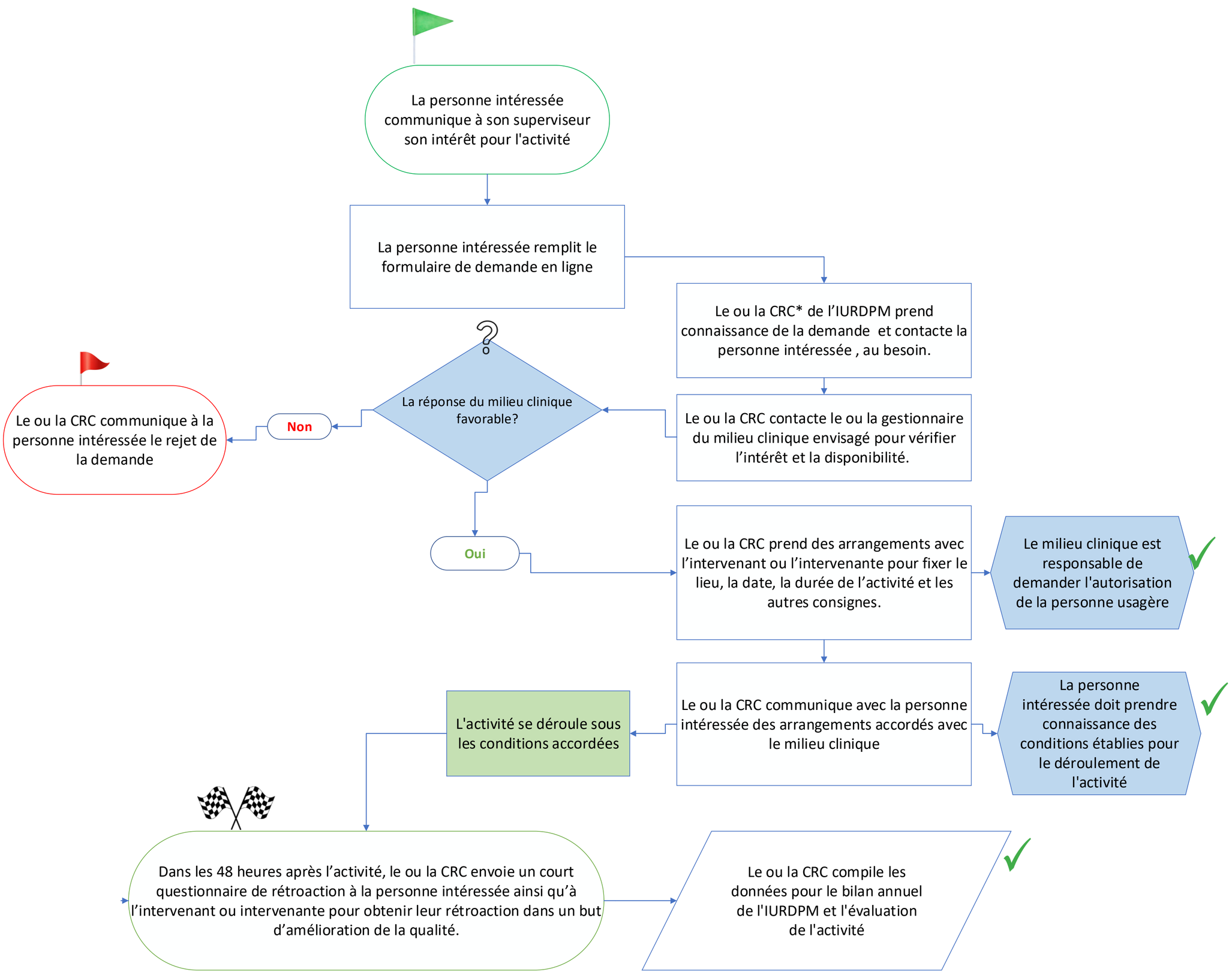
La personne intéressée communique à son superviseur son intérêt pour l'activité
La personne intéressée remplit le formulaire de demande en ligne
Le ou la CRC* de l'IURDPM prend connaissance de la demande et contacte la personne intéressée , au besoin.
Le ou la CRC contacte le ou la gestionnaire du milieu clinique envisagé pour vérifier l'intérêt et la disponibilité.
La réponse du milieu clinique favorable?
Non
Le ou la CRC communique à la personne intéressée le rejet de la demande
Oui
Le ou la CRC prend des arrangements avec l'intervenant ou l'intervenante pour fixer le lieu, la date, la durée de l'activité et les autres consignes.
Le milieu clinique est responsable de demander l'autorisation de la personne usagère
Le ou la CRC communique avec la personne intéressée des arrangements accordés avec le milieu clinique
La personne intéressée doit prendre connaissance des conditions établies pour le déroulement de l'activité
L'activité se déroule sous les conditions accordées
Dans les 48 heures après l'activité, le ou la CRC envoie un court questionnaire de rétroaction à la personne intéressée ainsi qu'à l'intervenant ou intervenante pour obtenir leur rétroaction dans un but d'amélioration de la qualité.
Le ou la CRC compile les données pour le bilan annuel de l'IURDPM et l'évaluation de l'activité